



Finances publiques : pour la Cour des comptes, «la France est au pied du mur»

Dans un rapport publié ce jeudi 13 février, la juridiction considère que les dépenses publiques, «hors de contrôle» l'an dernier, sont les premières responsables de la dégradation récente du déficit public. Et alerte sur la nécessité de ne prendre aucun «retard supplémentaire» dans le redressement des comptes.

Plus d'un an après que la dérive historique des comptes publics a été mise au jour, des éléments supplémentaires d'explication apparaissent. Beaucoup avait été écrit dans les différents rapports de la mission d'information au Sénat, beaucoup est encore dit pendant les auditions dans le cadre de la commission d'enquête en cours sur le même sujet à l'Assemblée nationale. La Cour des comptes vient d'apporter, ce jeudi 13 février, sa contribution avec son rapport consacré à la situation des finances publiques en ce début d'année 2025. Et son analyse diffère quelque peu du discours largement répandu jusqu'alors, diffusé notamment par les gouvernements successifs depuis celui de Gabriel Attal.

De la dégradation spectaculaire du déficit en 2023 puis en 2024, année où il a fini à 6 % du produit intérieur brut (PIB) au lieu de 4,4 % inscrits dans la loi de finances pour 2024, soit une différence de 20 milliards d'euros, les recettes sont loin d'être les

seules responsables. Certes, la Cour des comptes valide l'argument mis en avant par Bercy, à savoir que les sommes encaissées ont été moindres que prévu en raison notamment de la révision à la baisse de la prévision de croissance ou de diverses mauvaises surprises. Son premier président, Pierre Moscovici signale aussi – ce que le gouvernement se garde bien de faire – «*les effets négatifs de baisses de prélèvements obligatoires non financées, qui avaient été en partie masqués en 2021 et 2022 par des recettes très dynamiques*». Une partie de la facture de la politique de l'offre menée depuis 2017 par Emmanuel Macron.

Mais, pour l'ancien ministre socialiste et commissaire européen, c'est «*d'abord et avant tout*» à cause de la dépense publique que les finances ont autant dérivé : «*En 2024 bien plus encore qu'en 2023, la dépense publique est apparue hors de contrôle.*» Elle a été «*en roue libre*», a-t-il même ajouté en conférence de presse, et ce malgré les 20 milliards d'euros de crédits annulés en cours d'année (par un décret en février puis en fin d'année dans la loi de fin de gestion). La Cour a calculé qu'en enlevant les mesures exceptionnelles de soutien, la dépense publique a progressé nettement plus rapidement que la croissance, ce qui a contribué «*à dégrader le solde public de 0,9 point de PIB par*

rapport à 2023» et a fait passer le ratio de dépenses publiques de 56,4 à 56,7 points de PIB. «Les dépenses publiques surpasseraient ainsi en 2024 de 2,1 points de PIB leur niveau d'avant-crise, manifestant un effet de cliquet», écrit la juridiction financière. Une réalité «toutefois en partie masquée par l'extinction des mesures exceptionnelles héritées de la crise énergétique, à hauteur de 0,7 point de PIB», relève Pierre Moscovici.

Risque d'un effet boule de neige

La Cour des comptes pointe les administrations locales et notamment «l'emballement» de leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement (collectivités qui ont été en partie épargnées dans le budget par les coupes initialement prévues dans le texte Barnier). La Cour souligne également que «les dépenses des administrations sociales ont elles aussi été supérieures aux attentes, avec un dépassement de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) et une dégradation des comptes de l'Unédic due à la détérioration du marché du travail, contribuant à hauteur de 0,1 point à la dégradation du déficit».

Quelles qu'en soient les causes, le résultat de cette dérive depuis deux ans, c'est que «la France [est] au pied du mur», considère l'institution indépendante. Elle est confrontée au risque d'un effet boule de neige sur le service de la dette : le montant des charges d'intérêt qu'elle paye approche les

60 milliards d'euros en 2024. «Le service de la dette a plus que doublé depuis 2020, passé cette année devant le budget de la Défense nationale», déplore Pierre Moscovici, qui signale également le risque de lassitude des investisseurs. Le dérapage du déficit a conduit à plus que doubler l'effort à fournir pour le ramener sous les 3 % du PIB en 2029, comme s'y est engagée la France auprès de la Commission européenne. Ce n'est plus 50 milliards d'euros qu'il faut trouver d'ici là, mais désormais 110 milliards.

Dans son rapport, la Cour met la pression sur le gouvernement actuel, décrétant que «les erreurs passées ne peuvent plus se reproduire» et que «le report incessant des efforts de redressement des comptes publics n'est simplement plus envisageable». Et d'insister encore : «Tout retard supplémentaire rendrait les ajustements indispensables encore plus importants et difficiles. L'année 2025 est donc déterminante pour enfin amorcer une trajectoire de redressement des finances publiques, après deux faux départs en 2023 et en 2024.» Cela commence mal, car l'objectif de déficit de 5,4 % inscrit dans le budget enfin passé le 6 février et validé ce même jeudi par le Conseil constitutionnel, suscite des doutes. Il est «sur le fil du rasoir avec des risques à la hausse», prévient Pierre Moscovici, qui dégage l'argument massue : «Le ressaisissement est indispensable. Ne rien faire par nous-mêmes, c'est prendre le risque de se faire imposer l'austérité par l'extérieur.»



Construire les victoires de demain !